

# ADAPTER SON LOGEMENT À SA SITUATION DE HANDICAP OU DE DÉPENDANCE

## Catégorie(s)

- Information

## Thématique(s)

- Logement, habitat

## Public(s)

- Seniors (+ 60 ans)
- Personnes en situation de handicap

## Comment faire ?

Adapter son logement à sa situation de handicap ou de dépendance

## A qui s'adresser ?

Si vous êtes en situation de handicap ou si vous êtes en situation de perte d'autonomie et âgé de plus de 60 ans, vous pouvez solliciter la Maison Locale de l'Autonomie de votre secteur.

Pour toutes vos questions sur le logement, votre premier interlocuteur est la Maison départementale de l'habitat et du logement / ADIL située 13 rue Gabriel Jeanton à 71000 MACON – Tél. : 03 85 39 96 37

D'autres demandes d'aides peuvent être constituées auprès de ces organismes, en fonction de votre situation :

- ANAH (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat) 37 Bd Dunant - CS 80140 - 71040 MACON - Tél. : 03 85 21 86 00

- SOLIHA CENTRE EST - 49 Rue Ambroise Paré -71850 CHARNAY LES MACON - Tél. : 03 85 21 01 60

- MSA - 14 rue Félix Trutat - 21046 DIJON cedex - Tél. : 09 69 36 20 50

- Service social CARSAT : selon votre lieu d'habitation Le Creusot ou Macon mais avec possibilités de permanences locales ou visite à domicile

CARSAT - 4 avenue de Verdun - 71200 le Creusot - Tél : 03 85 68 44 80

CARSAT - 113 rue de Paris - 71000 MACON – Tél. : 03 85 21 13 69

ou Contacter le service social de la CARSAT au 3646 et dites "Service Social"

- Action sociale MSA – 14 rue Félix Trutat - 21046 DIJON Cedex – Tél : 0 969 36 20 50 - Tapez 5 puis 1
- Eventuellement les caisses de retraites complémentaires dont vous dépendez
- Associations d'aides à domicile intervenant sur le secteur où vous habitez
- La Maison départementale des solidarités de **votre secteur**